

AIX

5 ouvrages imprimés à Aix réunis en 1 volume 1) Règlement général de la Cour de Parlement... sur l'instruction des procès, taxes des voyages des Parties et la Taxe des Droits et Salaires des Procureurs... du 15 mars 1672

Référence : 46405840

, in-8, basane fauve ancienne un peu épidermée. - 1) Règlement général de la Cour de Parlement... sur l'instruction des procès, taxes des voyages des Parties et la Taxe des Droits et Salaires des Procureurs... du 15 mars 1672, Aix, David, 1762, 60 pp. et 1 f. 2) Règlement... sur l'instruction des procès aux Juridictions subalternes du 16 nov. 1678, aix, David, 1686, 39 pp. 3) Règlement... concernant la taxe de dépens des Parties, et quelques points de formalité sur l'instruction des procès du 12 may 1703. Aix, David, 1703, 72 pp. 4) Règlement...concernant la taxe des Procureurs au Siège général d'Aix... 3 février 1723 ; 4 pp. 5) Règlement concernant augmentation des Droits des Procureurs en ladite cour... 5 nov. 1722. Aix, David, (1722) 8pp. De la bibliothèque du marquis d'Aligre (ex - libris du 18° S.) Né à Paris en 1726 dans une famille qui compta deux chanceliers, il fut nommé Président du Parlement en 1768. Il fit plusieurs fois des remontrances au roi contre les impôts et contre les opérations ministérielles subversives. En 1788, en présence de Necker, il lut un mémoire au roi dans lequel il pronostiquait les malheurs qui, selon lui, découleraient de la convocation des États-Généraux. N'ayant pas été écouté par le roi, d'Aligre démissionna du Parlement. Le jour de la prise de la Bastille il fut arrêté mais put s'échapper grâce à un de ses anciens domestiques. Il émigra à Londres où l'attendait une fortune placée dans une banque anglaise. Il mourut en 1798 à Brunswick, laissant une fortune colossale à ses deux enfants.

Prix : **150,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie du Manoir de Pron

contact@pron-livres.fr

Tél. 03 86 50 05 22

Manoir de Pron

58340 Montigny sur Canne

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472856-46405840>